

République Française
 Département : AUDE
 Arrondissement : Carcassonne
LAURAC - COMMUNE

Séance du jeudi 16 octobre 2025

Délibération N° DE_019_2025

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
11	11	11
Date de la convocation :		
10/10/2025		
Pour	Contre	Abstention
11	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le seize octobre deux mille vingt-cinq, à 20 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (SALLE DU CONSEIL), sous la présidence de Yolande STEENKESTE.

Présents : Pierre BAQUE, Yolande STEENKESTE, Alexis DUVAL, Steven GIL, Julien JACQUOT, Pierre-Eric BROUILLARD, Marielle ZANDVLIET, Emilie GRILLERES, Baudouin RIQUET, Sandrine LESTIENNE, Christine PARMENTIER

Représentés :

Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Steven GIL est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : TRAVAUX TABLEAUX BOIS DORES EGLISE

Madame le Maire expose au Conseil Municipal

Le chiffrage des travaux de restauration des 4 tableaux bois dorés de l'église, travaux étant dans la continuité de notre projet de rénovation de l'église Saint Laurent à Laurac.

Ce projet est estimé selon le devis D'ACRO ART Bellegarde du Razès 11240 à 39 660.00 HT soit 47 592.00€ TTC,

VU la délibération du 15/10/2024 approuvant le projet de la restauration des tableaux, et approuvant la demande d'aide financière aussi élevée que possible du Conseil Départemental de l'Aude , de la DRAC Objet

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **Approuve et autorise** le projet de restauration des 4 tableaux bois dorés de l'église,
- **Prends** acte que l'opération subventionnée devra être engagée dans les deux ans qui suivent la date d'octroi des aides.
- **Donne** tous les pouvoirs à Madame le Maire pour signer toutes les pièces nécessaires relatives à

Envoyé en préfecture le 22/10/2025

Reçu en préfecture le 22/10/2025

Publié le

ID : 011-211101969-20251016-DE_019_2025-DE

S²LO

ces demandes.

Fait et délibéré à LAURAC, les jour, mois et an que dessus.

**Le Maire,
Mme Yolande STEENKESTE**

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.



DE_019_2025